

# Aménagement des abords du collège

lundi 25 novembre 2013, par [Les parents délégués PEEP](#)

Toutes les informations disponibles sur le site de la PEEP <http://www.peeppelissanne.fr>



Lors du dernier Conseil d'Administration, les parents élus PEEP avaient interpellé la municipalité sur la dangerosité des alentours du collèges : vitesse excessive, parking des véhicules mal organisé, déplacements des piétons chaotique...



Ces points, déjà remontés les années précédentes par la FCPE, ont bien été notés. **Dans cette optique, la PEEP a organisé une rencontre avec Mr le maire et son équipe technique, l'administration du collège et les représentants élus des parents (PEEP et FCPE).** Le 05 novembre, nous avons pu échanger sur la situation autour du collège. Mr le Maire a agréé les remarques qui ont été faites, et nous avons convenu de mettre en place une action en 3 temps, afin d'être réaliste sur la faisabilité (cout/planning) :

- Très court terme (avant la fin d'année) : **réfection des marquages au sol** afin de sécuriser la circulation piétonne des élèves (marquages des places de parkings, des sens de circulation, réservation d'une zone de passage piétonne)



- Court/moyen terme : lors de la réfection de la rue du Berger, un **passage surélevé** sera installé afin de ralentir la vitesse des véhicules circulant devant le collège



- Moyen/long terme : rendez-vous a été pris l'année prochaine pour avoir une réflexion sur un aménagement optimum incluant la réorganisation des voies de bus afin de limiter la présence sur la chaussée des élèves, la réorganisation, la réfection et l'optimisation des parkings, avec l'aménagement de passages piétons sécurisés, etc...



Nous sommes très heureux d'avoir pu échanger avec la municipalité sur ce thème, et espérons voir très rapidement les premières améliorations. N'hésitez pas à nous contacter pour toute remarque ou question.

*Tous les parents délégués PEEP du collège R. Carcassonne de Pélissanne peuvent être contactés par courrier électronique à l'adresse [delegates@peappelissanne.fr](mailto:delegates@peappelissanne.fr). N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin.*

*L'association PEEP de Pélissanne a maintenant son site Internet. Venez le découvrir à l'adresse <http://www.peappelissanne.fr>*

Voir en ligne : [Site PEEP Pélissanne](#)